

Note de service

Destinataire : À tous les gestionnaires et employés des unités d'hospitalisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Expéditeur : Stéphanie Lalonde-Gagnon, Chef de service des activités respiratoires HMR | volet inhalothérapie (intérim)
Réjean Duchesne, Coordonnateur clinico-administratif | Activités respiratoires - Électrophysiologie médicale

Date : 2024-07-23

Objet : Acheminement des ordonnances pour le service d'inhalothérapie générale de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Bonjour,

Nous aimerions vous informer que, suite à de nombreuses problématiques liées à la réception et au suivi des ordonnances au service d'inhalothérapie générale HMR, nous avons apporté les modifications suivantes :

- Remplacement de la pagette par un cellulaire : La pagette a été remplacée par un téléphone cellulaire **514-809-8679** pour assurer une communication plus efficace, réduire les délais de réponse et éviter l'attente d'un retour d'appel.
- Retrait progressif du fax : Le retrait progressif de l'utilisation du fax 514-252-3849 sera fait conjointement avec l'utilisation de la boîte courriel.

À compter du 29 juillet, nous vous demandons d'apporter les changements suivants lors de l'acheminement d'une ordonnance pour le service d'inhalothérapie générale :

1. **Communication immédiate avec l'inhalothérapeute** : Dès qu'une ordonnance est émise, la commis ou l'infirmière devra informer l'inhalothérapeute de l'étage en appelant le **514-809-8679** avant d'acheminer l'ordonnance par courriel. Ne plus communiquer avec l'inhalothérapeute via la pagette.
2. **Mode d'acheminement des ordonnances** : Toutes les ordonnances doivent être acheminées à l'adresse courriel suivante: inhalotherapie.hmr.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Pour les secteurs utilisant déjà un numéro de cellulaire pour rejoindre l'inhalothérapeute, nous vous demandons de maintenir le numéro de cellulaire associés à votre secteur.

Merci de votre précieuse collaboration.

